



## Les volumes de sécurité

### LES VOLUMES DE SECURITE A RESPECTER DANS LA SALLE DE BAINS

La salle de bains est composée des cinq volumes décrits dans le tableau ci-dessous.

L'éclairage doit répondre aux exigences de la norme en matière de protection contre les projections d'eau (IP) et contre les chocs électriques (Classes).

L'IP: l'indice de protection indique la résistance des appareils contre la pénétration de solides et de liquides. Le 1er chiffre est relatif aux corps solides (de 2 à 6); le 2ème aux corps liquides (de 1 à 8)

#### Baignoire

#### Baignoire avec paroi fixe

#### Baignoire

**Volume 0**  
**Volume 1**  
**Volume 2**  
**Volume 3**  
**Espace situé au-dessous de la baignoire ou de la douche et sur leurs côtés.**

Cet espace est assimilé au volume 3 s'il est fermé et accessible par une trappe prévue à cet usage et pouvant être ouverte seulement à l'aide d'un outil. Dans le cas contraire, les règles du volume 1 s'appliquent à cet espace. Toutefois, dans les deux cas, le degré de protection minimal IPx3 est requis.

#### Douche avec receveur (sans cabine)

#### Douche avec receveur encastré (avec une paroi)

#### Douche

#### Douche sans receveur (sans cabine)

#### Douche sans receveur (avec cabine)

Volumes	Volume 0	Volume 1	Volume 2	Volume 3
Degré de protection	IPX7	IPX4	IPX4	IPX1
<b>Prises de courant (1)</b> (installation au sol interdite)	interdit	interdit	interdit	autorisé
<b>Luminaires (1)</b> appareils de chauffage (1)	interdit sauf TBTS 12 V avec transfo hors volume 1 ou 2		autorisé si classe 2	autorisé
<b>Socle DCL (1)</b>	interdit	interdit	autorisé si IP X4	autorisé
<b>Chauffe-eau (1)</b> <b>230 V</b>	à accumulation	type horizontal admis (2) installé le plus haut possible	admis (2)	autorisé
	instantané	autorisé (2) Dérogation : peut être alimenté directement par un câble, sans interposition d'une boîte de connexion		autorisé
<b>Lave-linge, sèche-linge (1)</b>	interdit	interdit	interdit	autorisé
<b>Boîte de connexion</b>	interdit	interdit	admis pour alimenter appareils d'utilisation si disposée derrière ces derniers	autorisé
<b>Élément électrique chauffant</b> noyé dans le sol	interdit	interdit	autorisé si recouvert d'un grillage métallique (ou comportant un revêtement métal) mis à la terre et relié à la liaison équipotential	

interdit    sous conditions    autorisé

(1) doit être protégé par un dispositif différentiel au plus égal à 30 mA

(2) si les dimensions de la salle d'eau ne permettent pas de le placer dans le volume 3 ou hors volume.

D'autres exigences particulières peuvent s'appliquer si ces locaux sont utilisés à des fins médicales ou par des personnes handicapées.